

Courriel de Mme Anne-Rose Gorroz, conseillère en aménagement de l'arrondissement de Ville-Marie, adressé au secrétariat de la commission le 22 mars 2013, en réponse à une question additionnelle de la commission (doc. 5.6) :

Objet : *Suivi de la première partie de l'audience – Marché Saint-Jacques*

Bonjour Stéphanie,

Voici en pièce attachée la réponse à la question posée sur la présence des substances à risque pour la santé humaine sur le terrain avoisinant le Marché Saint-Jacques ou dans le sous-sol de l'édifice.

Nous avons consulté la liste des terrains contaminés dans l'arrondissement de Ville-Marie apparaissant sur le site de la Ville de Montréal, section Environnement.

Après vérification, aucun terrain limitrophe au terrain du Marché Saint-Jacques ou le terrain lui-même du Marché Saint-Jacques ne comporte de substances contaminantes.

Cordialement,

Anne-Rose Gorroz
Conseillère en aménagement
Arrondissement de Ville-Marie
800, boulevard De Maisonneuve Est
17e étage, Montréal (Qc) H2L 4S8
Téléphone : 514-872-9392

Note : La pièce jointe est reproduite sous le document déposé 4.8.1